



Procédé déloyal pour obtenir le mandat d'exclu sur vente

Par **JAYOO**, le **26/06/2015** à **15:10**

Bonjour, rnrnJe vends mon bien immo sur Paris.rnrnUne agence m'a fait une évaluation suréstimée du bien pour obtenir ma confiance et me faire signer un mandat exclusif qui ne comporte pas de date.rnrnAprès deux visites que j'ai trouvé suspectes, l'agent revient en me disant qu'il veut baisser le prix de 20% .rnrnCette manigance, fort malhonnête est-elle légale ?rnrnComment mettre fin à ce mandat ?rnrnVous remerciant, rnrnJO

Par **moisse**, le **26/06/2015** à **18:34**

Bonsoir,rn[citation]Cette manigance, fort malhonnête est-elle légale ? [/citation]rnQuelle manigance ? les 2 visites "suspectes"? rnC'est dans la rédaction du mandat que se trouve la solution.rnC'est mandat n'a pas une durée de vie illimitée, et doit être numéroté et daté.rnPour le reste, surestimation...c'est une technique bien connue.rnIl y a aussi la technique inverse pour encaisser rapidement une commission, mais en spoliant le vendeur qui ne reçoit pas le prix correspondant à la véritable valeur.